



D'autres accents seront portés

Bientôt les cent jours pour le nouveau ministre de l'Intérieur. En ce début d'année, Alain Berset nous confie ses premières impressions de conseiller fédéral dans le cadre d'un grand entretien.

VOTATIONS



Cinq objets soumis, le 11 mars, au peuple suisse. Des six semaines de vacances à l'épargne-logement, socialistes.ch passe en revue les recommandations de vote du PS

Pages 6 et 7

VAUD



Seul canton romand à renouveler ses autorités en 2012, Vaud concentre l'attention. Notamment parce que la gauche dispose d'une occasion majeure de conquérir la majorité.

Page 9

MAJORITÉ



Depuis 1912, à part une brève interruption entre 1915 et 1918, le PS détient la majorité en ville de La Chaux-de-Fonds. Une exception helvétique sur laquelle revient un livre qui vient de paraître.

Page 11



HabitatDurable
SUISSE

Association des propriétaires
pour l'habitat durable

Tel. 031 311 50 55
contact@hausverein.ch

J'ai choisi
HabitatDurable qui
s'engage pour un habitat
équitable, solidaire et
respectueux du climat.



Roger Nordmann, Conseiller national PS

**L'alternative sociale aux
chambres immobilières cantonales.**

Adhérez maintenant !

www.habitatdurable.ch



Pour vos annonces:

Kilian Gasser

Medienvermarktung GmbH

Hellgasse 12

6460 Altdorf

T +41 41 871 24 46

M +41 79 443 55 21

F +41 41 871 24 47

kg@kiliangasser.ch

www.kiliangasser.ch



L'Institut de formation des syndicats

Perfectionnement en droit du travail

Pour répondre aux problèmes traités dans les permanences juridiques et réactualiser ses connaissances en droit du travail, des cas concrets faisant jurisprudence sont présentés et discutés durant ces deux jours de séminaire. Des situations complexes fréquemment rencontrées sont étudiées. Certains des thèmes traités sont choisis par les participant-e-s eux-/elles-mêmes, alors que d'autres sont imposés par l'actualité.

Les participant-e-s pourront ainsi améliorer leur méthode de travail et d'analyse, afin – par exemple – de mieux trier et préparer les cas qui exigent le concours d'un-e expert-e et utiliser de manière adéquate les informations fournies concernant des modifications de la législation et la jurisprudence récente dans leurs contextes professionnels.

Public cible et prérequis: Ce cours concerne le personnel des syndicats ou d'autres personnes intéressées (voir frais ci-dessous) ayant l'expérience du traitement de dossiers juridiques

Dates et lieu: 6–7 mars 2012 à Chexbres

Intervenant-e-s: Jacy Kalbermatten (avocate), Anne Holenweg (Responsable de formation, Movendo)

Frais de cours,	Fr. 660.--	Frais de cours pour membre d'un syndicat et du PS,	Fr. 660.--
alimentation et nuitée pour le personnel		Ou pour personne intéressée	Fr. 990.--
des syndicats affiliés à Movendo	Fr. 280.--	+ Alimentation et nuitée	Fr. 280.--
	<small>(Pris en charges par le syndicat concerné)</small>		

Inscriptions: Monbijoustrasse 61, CP, 3000 Berne 23, tél. 031 370 00 70, Fax 031 370 00 7, info@movendo.ch



Salut Thomas ! Et merci !

Secrétaire général du PS Suisse depuis 2005, Thomas Christen remet ce mois-ci son mandat. Non content d'avoir considérablement développé et professionnalisé le secrétariat central, notamment dans la conduite des campagnes électorales et de votation, Thomas Christen a également contribué à définir la politique du PS, à commencer par son repositionnement à l'issue de la défaite de 2007. *socialistes.ch* lui adresse ses chaleureux remerciements pour tout le travail accompli et lui souhaite autant de bonheur que de succès dans la poursuite de sa carrière professionnelle comme sur le plan personnel. Et publie ci-dessous sa lettre aux membres et sympathisant-e-s du parti.

« Cette démarche, je vous l'avoue volontiers, ne fut pas facile à entreprendre après plus de neuf ans passés à la Spitalgasse 34, dont six en tant que secrétaire général. J'ai ainsi toujours considéré qu'exercer cette fonction relevait du privilège et je l'ai assumée avec passion et enthousiasme.

En effet, pouvoir défendre, dans le cadre de son travail, les idées et valeurs du parti tout en étant en mesure de s'engager en faveur de ses propres convictions ne va pas forcément de soi. Certes, notre société ne se transforme que très (trop) lentement, mais tout de même : congé maternité, allocations familiales, ouverture à l'Europe, partenariat enregistré, sortie du nucléaire, sauvegarde des rentes du 1^{er} et 2^{ème} pilier sont autant d'objets que nous sommes parvenus – ensemble – à remporter en votation.

Ces succès, j'en suis convaincu, nous ne pouvons les obtenir que lorsque l'ensemble du parti tire à la même corde : partis cantonaux, sections et membres individuels. Evidemment, nous avons également connu des déceptions et des échecs, mais votre soutien et la confiance que vous m'avez accordée – aussi dans les moments plus difficiles – m'ont incontestablement permis de mener correctement ma tâche de secrétaire général.

D'ailleurs, un des éléments qui contribuent à rendre ce départ un peu moins difficile est directement lié à la chance que j'ai de pouvoir poursuivre cet engagement en faveur de nos objectifs communs. Non plus comme secrétaire général, mais au sein du staff du Département fédéral de l'Intérieur. Autre élément positif : mon remplacement, ad intérim, par le responsable du département politique du secrétariat central et secrétaire général adjoint Stefan Hostettler. D'ici-là, le poste sera mis au concours pour être repourvu à l'issue de l'Assemblée des délégué-e-s du mois de juin.

Au sein de ce parti, j'ai bien évidemment connu des hauts et des bas et je suis particulièrement satisfait de le quitter alors qu'il se retrouve plutôt au sommet de la vague. Je suis ainsi persuadé que nous serons en mesure de conserver et d'améliorer encore ce statut ces prochaines années. Et vous pouvez évidemment compter sur moi pour tout mettre en œuvre pour y contribuer dans le cadre de mes nouvelles fonctions. »

Editorial

Travailler moins pour vivre plus

Ce n'est pas si souvent que les Suisses ont l'occasion de se prononcer sur leurs conditions de travail et – en particulier – sur la durée du temps qu'ils passent à gagner leur vie. Le 11 mars prochain, nous aurons pourtant l'occasion de choisir si nous souhaitons nous octroyer quelques jours de



vacances supplémentaires. Inutile de souligner que c'est loin d'être gagné. L'histoire, en effet, montre que les Suisses sont plutôt réticents à s'accorder des plages supplémentaires de temps libre. Ces dernières décennies, toutes les tentatives pour diminuer la durée de travail hebdomadaire ont ainsi été promptement balayées. Reste à savoir si le front des congés payés est plus susceptible de déboucher sur une évolution positive. Il est cependant permis d'en douter dans la mesure où le cliché de la réalisation personnelle par le travail est toujours on ne peut plus vivace dans nos contrées. Les chiffres, pourtant, sont éclairants : entre 1992 et 2010, la productivité a dépassé les 20% tandis que, dans le même laps de temps, les salaires réels n'ont progressé que de 6%. Dès lors, le principe d'une diminution du temps de travail est tout sauf chimérique. D'abord parce qu'il n'y a aucune raison que ce soit toujours les mêmes qui profitent de l'évolution positive de notre économie et, ensuite, parce que les employé-e-s ne seraient sans doute pas les seuls à y gagner puisqu'elle réduirait probablement le volume des congés maladie ou les cas d'invalidité. Néanmoins, il y a fort à parier que les arguments de nos adversaires qui jouent sur la peur en agitant le spectre du chômage seront plus entendus que ceux qui font valoir la qualité de vie et le fait que notre existence n'est pas censée s'axer uniquement autour de notre gagne-pain. Reste qu'on a bien bossé pour boucler ce premier numéro de l'année de *socialistes.ch* qui fêtera bientôt ses dix ans de production. L'occasion de vous remercier pour votre fidélité et de vous encourager à aller voter, forts du principe que la démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Jean-Yves Gentil

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et und Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialiste.ch

Rédaction Jean-Yves Gentil

Production Atelier Kurt Bläuer, Berne

« C'est un peu comme être pris »

Bientôt les cent jours pour le nouveau ministre de l'Intérieur. En janvier dernier, Alain Berset nous a confié ses premières impressions de conseiller fédéral dans le cadre d'un grand entretien accordé la presse socialiste. Pour confirmer notamment qu'en un mois, son quotidien avait passablement changé... Interview : Andrea Bauer (links) et Jean-Yves Gentil (socialistes.ch)

Il y a sans doute bien peu de mandats où l'entrée en fonction est aussi proche de l'élection. D'un seul coup, tout change. Au lendemain de l'élection, j'étais censé participer, comme d'habitude, à la séance du Conseil des États, à partir de 8h15. Mais voilà, je ne faisais déjà plus partie du législatif. Le 16 décembre, le Conseil fédéral a procédé à la répartition des Départements et, le même jour, j'ai fait connaissance avec les membres de l'équipe en charge de l'Intérieur. C'est un peu, j'imagine, comme lorsqu'on est pris dans une avalanche. Aujourd'hui, j'ai bien récupéré, mais il m'a quand-même fallu un peu de temps avant que je puisse répondre à cette question: mais, qu'est-ce qu'il s'est passé? ...

Cela correspond à ce que tu avais imaginé le matin en te rasant? ...

Dans la perspective de ma candidature au Conseil fédéral, je me suis surtout attaché à réfléchir aux défis qui se posaient à la Suisse en général et relativement peu à ce qui allait changer pour moi au quotidien au cas où j'étais élu.

En dehors de mon activité désormais très différente, mon quotidien n'est pas très différent et reste marqué par une charge de travail considérable qui a juste encore un peu augmenté (rires).

Ton prédécesseur ne t'a pas facilité la tâche en emmenant une bonne partie de son staff avec lui aux Affaires étrangères ...

C'est de bonne guerre. Quand le chef du Département déménage, bon nombre de personnes de son entourage déménagent avec lui. La spécificité du cas qui nous occupe, c'est peut-être la rapidité avec laquelle les changements se sont produits. Quand j'ai commencé à travailler, certaines personnes avaient déjà fait leurs cartons. D'un autre côté, cela m'offre une marge de manœuvre considérable, s'agissant de l'organisation ou de la composition de l'équipe qui va m'accompagner.

sures visant à l'équité sociale, à rétablir un certain équilibre, je suis obligé d'avoir une vision à long terme.

Ces onze dernières années, l'Intérieur a été en mains radicales. En tant que socialiste, estimes-tu qu'il te sera possible d'infléchir la politique menée par ce Département?

C'est évident: d'autres accents seront portés. Que ce soit en raison de mon passé politique, ma vision du monde ou de la manière avec laquelle je vais m'attaquer aux questions qui se posent. Reste que l'objectif demeure le même: il faut élaborer des solutions et trouver des majorités pour les soutenir. Comme je l'ai dit

« Le cas Hildebrand m'a fait prendre conscience de la disponibilité absolue qu'on attend de nous dans des moments pareils. »



Margareta Sommer

Bon, il y a quand-même du renfort en perspective puisque tu viens de t'assurer les services de l'actuel secrétaire général du PS Suisse, Thomas Christen ...

Et j'en suis tout particulièrement content ...

Nous moins ...

(Rires) Je suis convaincu que le PS Suisse saura faire face.

On a coutume de considérer que l'Intérieur est un département « Mammouth ». C'est le cas? ... Je dois dire que j'ai assez rapidement pris la mesure de ce qui m'attendait. Après tout, cela fait huit ans que je suis actif sur la scène politique fédérale et je connais bien l'organisation comme les tâches attribuées au DFI. Ce qui a changé, en revanche, c'est qu'il m'appartient désormais de présider à sa destinée et de faire face aux responsabilités qui sont les miennes. En ce moment, je suis encore au stade de l'inventaire: quels sont les projets en cours? Qu'est-ce qui a été fait? Que faut-il entreprendre? En outre, je souhaite pouvoir dégager des perspectives à plus long terme. A mon avis, d'ici 2019, les années qui viennent seront décisives pour notre système de santé et nos assurances sociales. Si j'entends, durant cette période, parvenir à mettre en œuvre des me-

précédemment, il s'agit pour moi, aujourd'hui, de définir des axes de travail à moyen et long terme.

Cela nous amène évidemment à évoquer la nature de tes relations futures avec le parti.

T'attends-tu à des échanges délicats dans des dossiers comme celui de la caisse unique ou de l'assurance-invalidité? ...

Aujourd'hui même, vous me rencontrez en marge du séminaire du PS Suisse sur la santé. Les contacts qu'il est possible de nouer lors de telles manifestations et les échanges qui en découlent nourrissent ma réflexion et sont, dès lors, particulièrement importants. En tant que conseiller fédéral, j'ai bien l'intention de rester en contact étroit avec le PS et le Groupe socialiste des Chambres fédérales. Je me réjouis de notre collaboration même si j'ai bien conscience qu'il y a des dossiers qui seront plus délicats à traiter que d'autres. Il ne faut pas oublier que je reprends un Département où plusieurs projets sont déjà sur les rails depuis longtemps. S'agissant, en revanche, des nouveaux projets, j'entends bien leur imprimer mes propres accents.

En Suisse – collège oblige – on glose régulièrement sur le microclimat au sein du Conseil fédé-

dans une avalanche! »



ral. Quelle est ton impression après les premiers échanges, tes premières séances ?

Pour ce qui est de l'ambiance au sein du Conseil fédéral, je dois dire qu'elle est bonne même si – évidemment – je n'ai pas encore beaucoup d'expérience. Pour autant, cela ne veut pas dire que nos ne menons pas de vifs débats. Après tout, c'est le rôle d'un gouvernement: poser des questions, en discuter et – en définitive – prendre des décisions

Il faut dire que le contexte a été plutôt agité en ce début d'année?...

Nous avons régulièrement des séances de différentes natures. Il arrive également

que, sur la route du Palais fédéral, je rencontre un collègue du Conseil fédéral qui en revient et rentre à pied à son bureau. C'est un des avantages majeurs du système suisse. Cette simplicité débouche sur une atmosphère particulièrement agréable qui, à son tour, permet de discuter de manière plus intensive. Quant au cas Hildebrand, il m'a fait prendre conscience de la disponibilité absolue qu'on attend de nous

« Je suis très content que Christian Levrat se soit porté candidat à ma succession. »

dans des moments pareils. Alors même que les journaux dominicaux faisaient état de nouvelles révélations, nous avons été convoqués le matin même à participer à une séance extraordinaire du Conseil fédéral.

Quand la presse te qualifie de « socialiste consensuel », tu le prends pour un compliment ou une critique ?

Si, par l'emploi du mot consensuel, on veut signifier que quelqu'un – disposant de solides racines et d'une vision claire de la société – est prêt à discuter avec d'autres pour trouver des solutions susceptibles de rallier une majorité, alors c'est un beau compliment.

Puisque nous parlons racines, qu'est-ce qui fait que tu es socialiste ?

C'est tout simple: parce que je partage les valeurs et les idéaux qui fondent l'action et les projets du Parti socialiste. En particulier, la nécessité d'une société équitable. Il faut trouver un équilibre entre celles et ceux qui gagnent beaucoup d'argent et les autres, entre les jeunes et les plus âgés, entre les différentes régions du pays. Pour moi, la justice sociale et la solidarité sont indispensables.

Un mot encore sur ta succession au Conseil des États. On se dirige vers un duel entre le radical Jacques Bourgeois et ton vieux complice Christian Levrat...

Je suis très content que Christian Levrat se soit porté candidat. Il s'est toujours engagé à fond dans ses divers mandats et je suis persuadé qu'il sera un excellent représentant des intérêts fribourgeois au Conseil des États. Pour le reste, les candidats vont présenter et thématiser leurs propositions durant la campagne et – en définitive – il reviendra aux électrices et aux électeurs de faire leur choix.

Est-ce que ce sera une élection difficile ? Une élection n'est jamais facile.

NON aux rabais fiscaux !

100 millions de francs: la perte fiscale globale pour les cantons et la Confédération si le principe de l'épargne-logement devait être introduit dans la législation fédérale et cantonale. Une perte fiscale que le Conseil fédéral, le Conseil des Etats et la Conférence des directeurs cantonaux combattent car, d'une part, elle intervient au moment où les comptes des pouvoirs publics s'enfoncent dans d'importants déficits partout en Suisse et, d'autre part, parce que cela revient à couper des prestations sociales, comme celles en faveur des personnes âgées, aux plus pauvres ou en faveur des familles. Enfin – et surtout – parce que l'épargne-logement est inefficace pour la promotion de l'acquisition de son logement. Carlo Sommaruga

Les promoteurs des deux initiatives sur l'épargne-logement qui sont soumises au vote populaire le 11 mars 2012, puis le 17 juin 2012 de même que leurs relais politiques dans les milieux immobiliers omettent de mettre les chiffres sur la table.

D'abord, un taux élevé de propriétaires de leur propre logement n'est pas un indicateur de bien-être et de réussite économique. Qui aimerait vivre dans les conditions de la Grèce, de l'Espagne ou de la Roumanie, autant de pays qui ont des taux de propriétaires supérieurs à 80%! Tandis que l'Allemagne qui fait tant d'envieux en Europe a un taux de propriétaires de l'ordre de grandeur de celui de la Suisse.

Ensuite, là où l'épargne-logement est restée en place, à savoir à Bâle Campagne, la progression du taux de propriétaires de leur logement au cours de 20 dernières années (1990–2010) a été inférieure à celle enregistrée dans d'autre

cantons similaires comme son voisin Soleure, Argovie ou encore Zoug. L'épargne-logement s'est donc révélée inutile pour la promotion de la propriété du logement.

On ajoutera encore que le taux de propriétaires est, par exemple, plus élevé à Fribourg, en Argovie, en Valais ou encore à Soleure comme aux Grisons, montrant ainsi que d'autres facteurs déterminent la promotion de la propriété.

Rappelons aussi qu'il existe déjà d'autres outils pour acquérir son logement. D'une part, il est possible de prélever sur ses avoirs du deuxième pilier (LPP) et, d'autre part, l'épargne en troisième pilier lié est d'ores et déjà défiscalisée. Or, ces instruments sont fortement utilisés comme le montre la progression du nombre de propriétaires ces 20 dernières années.

Mais, ce qu'il y a de plus choquant avec l'épargne-logement, c'est qu'il s'agit d'un cadeau fiscal particulièrement conséquent octroyé aux plus riches. Un rabais accordé à celles et ceux qui n'en ont pas besoin et qui, de toute façon, ont les moyens d'acheter leur logement. A l'image de ces couples ou de ces familles qui gagnent 200 000 frs ou plus par année.

En effet, quel couple et, plus encore, quelle famille peut-elle se permettre de mettre de côté 30 000 francs par année pendant 10 ans pour se payer un logement dont les prix tournent autour d'un million de francs? Certainement pas l'écrasante majorité de la population qui dispose d'un revenu modeste et qui doit tirer le diable par la queue pour payer son loyer, ses primes d'assurance maladie et ses frais de transport.

Au moment où la demande d'aide sociale s'accroît, parfois de 15 %, comme à Genève, les cadeaux fiscaux aux plus riches: ça suffit! Raison pour laquelle il convient de voter NON à la déduction fiscale de l'épargne logement.

carlo.sommaruga@pssuisse.ch
conseiller national (GE)



Halte au bétonnage du paysage !

En Suisse, un mètre carré d'espace vert disparaît chaque seconde (!) pour faire place à des surfaces bâties dont une part non négligeable est constituée de résidences secondaires, vides la plupart du temps. Il s'en construit ainsi 8000 par année dont une majeure partie dans des régions de montagne qui perdent ainsi de précieux paysages et espaces naturels. Autre incidence fâcheuse: les résidences secondaires font grimper

les loyers et aggravent la crise du logement.

Le texte sur lequel nous nous prononcerons le 11 mars demande que soit inscrite dans la Constitution une limitation de la proportion des résidences secondaires à 20% du parc des logements et de la surface brute au sol habitable de chaque commune. Cela signifie que dans les communes dépassant déjà ce seuil, de nouvelles résidences secondaires

ne pourront plus être construites ni des résidences principales utilisées comme résidences de vacances. Pour autant, la construction de résidences principales (pour les autochtones), d'hôtels ou d'installations touristiques sera toujours possible.

En guise de contre-projet indirect à cette initiative, le Parlement a modifié la loi sur l'aménagement du territoire. Une adaptation déjà entrée en vigueur mais

qui n'est pas assez efficace, faute d'objectifs quantitatifs. En outre, les revendications relatives à l'établissement de contingents stricts ou de délimitation des zones d'affectation ont toutes été rejetées. Raison pour laquelle, le PS appelle à voter en faveur de cette initiative dans la mesure où la multiplication des résidences secondaires se traduit, à long terme, par des pertes considérables pour la collectivité.



Une question de justice !

Plus simple, c'est difficile: l'un des principaux objets des votations du 11 mars demande ainsi que la Constitution fédérale soit complétée dans le sens suivant: « tous les travailleurs ont droit à des vacances payées de six semaines par an au minimum ». Sans surprise, le Conseil fédéral et le Parlement ont non seulement rejeté l'initiative de Travail. Suisse, mais aussi toute tentative qui allait dans sa direction, comme – par exemple – cinq semaines de vacances pour les travailleurs de plus de 50 ans. Josiane Aubert

Dans ce pays, chaque fois qu'il est question d'un progrès pour les travailleuses et travailleurs, les politiciens de droite rétorquent qu'il ressort des négociations sectorielles et des conventions collectives de travail (CCT). Mais ces belles promesses sont vite oubliées par les milieux patronaux lorsque survient l'heure des négociations! Il suffit de se souvenir, par exemple, de l'échec, à fin 2011, du renouvellement de la CCT dans le secteur de la construction, de savoir que seuls 41 % des salarié-e-s sont au bénéfice d'une convention ou encore de comparer l'augmentation de la productivité (+21,5%) et celle de la valeur réelle des salaires sur ces 15 dernières années (+4,3%) pour comprendre que les avancées sociales ne sont jamais servies sur un plateau! Il ne serait pourtant que justice que les travailleuses et travailleurs engrangent une part plus équitable des fruits d'une croissance dont ils sont en grande partie responsables.

L'initiative «6 semaines de travail pour tous» constitue une réponse crédible à la hausse constante de la charge de travail. Une étude sur le stress au travail réalisée en 2010 par le SECO montre qu'un tiers des travailleurs et

travailleuses souffrent de stress chronique, 7 % de plus qu'il y a dix ans. Les cadences et la pression relative aux délais ne cessent d'augmenter d'une manière inquiétante.

Porter la durée des vacances à 6 semaines permettra ainsi à chacune et à chacun de se ressourcer par des coupures régulières dans une carrière toujours plus stressante et se maintenir en meilleure forme pour rester professionnellement actif plus longtemps. C'est qu'aujourd'hui, 20 % des hommes âgés de plus de 55 ans sont à l'AI et, à 63 ans, la moitié des actives et actifs ont déjà quitté leur travail. 40 % des retraites anticipées ne sont pas volontaires, mais liées à des raisons de santé. Les conséquences de la mutation considérable des conditions de travail, la flexibilisation et la compétitivité croissantes répondant aux défis de la globalisation ont des consé-

quences majeures sur la santé des travailleuses et travailleurs. Un autre rapport du SECO, publié en 2007, chiffre à 10 milliards de francs par année, les coûts générés pour la société.

Ces 10 milliards, il convient de les mettre en rapport avec les coûts de l'initiative qui seront – à l'horizon 2017 – d'environ 6 milliards de francs par année, ce qui correspond à une augmentation de quelque 2 % des salaires. Cela signifie donc qu'investir pour rééquilibrer la durée du travail et celle des périodes de repos est un bon calcul, rentable à terme pour la société. Les dispositions transitoires de l'initiative laissent par ailleurs assez de temps à l'économie pour s'adapter: la durée minimale des vacances sera uniformisée à 5 semaines la 1^{ère} année et augmentera ensuite d'un jour, soit 0,4 % de la masse salariale, par année.

Autre exemple: en 2007, un tiers des personnes employées à plein temps ont travaillé plus de 45 heures par semaine; 187 millions

d'heures supplémentaires ont été effectuées dans l'économie suisse, soit – par personne active – une heure supplémentaire par semaine ou six jours par an. Jusqu'où laisserons-nous le travail grignoter notre vie et la droite s'acharner à agiter le spectre du chômage pour faire peur? L'équilibre entre activité professionnelle, vie privée et repos étant menacé, une meilleure répartition de la charge de travail est plus que jamais nécessaire. L'initiative «6 semaines de vacances pour tous» vient dès lors

Les occasions de pouvoir agir directement sur les conditions de travail sont trop rares pour les laisser passer: OUI, le 11 mars, à «6 semaines de vacances pour tous»!

à point nommé pour « remettre les pendules à l'heure»: les travailleuses et travailleurs ont besoin d'avoir un peu plus de temps à disposition pour pouvoir recharger leurs batteries, se ressourcer et mieux concilier carrière professionnelle et vie familiale.

Accepter ce texte revient donc à replacer l'économie au service de l'être humain et non le contraire. Nous avons les moyens d'assurer, à toutes et tous, une meilleure qualité de vie et de nous permettre d'exercer une activité professionnelle à long terme, sans être épuisés avant l'heure. Votez et faites voter OUI, le 11 mars, à «6 semaines de vacances pour tous»!

josiane.aubert@pssuisse.ch
conseillère nationale (VD)
vice-présidente de Travail.Suisse



OUI au livre!

Le livre n'est pas une simple marchandise. La variété des ouvrages que l'on trouve sur le marché et la diversité des librairies reflètent la richesse d'une culture. Pays comptant quatre langues et une diversité culturelle considérable sur un petit territoire, la Suisse est particulièrement appelée à ne pas négliger le livre et, au contraire, à veiller à ce que des œuvres soient produites et accessibles à un large cercle de lecteurs. Dans ce contexte, la réglementation du prix du livre apparaît primordiale. Mathias Reynard

Bien culturel par excellence, le livre requiert des mesures de protection, à défaut desquelles les ouvrages les moins facilement abordables et comptant, pour cette raison, un faible nombre de lecteurs, risquent de disparaître sous l'effet de la concurrence de plus en plus effrénée, constatée sur le marché des médias.

L'enjeu est donc de taille, à savoir l'avenir du livre en Suisse, et donc l'avenir d'une part importante de notre culture. Car ces dernières années, des dizaines de librairies indépendantes ont dû fermer leur porte, devant l'impossibilité de faire face à quelques grandes chaînes casant les prix des bestsellers.

Sans intervention, le phénomène va encore s'amplifier et entraîner inévitablement un ap-

pauvrissement culturel en Suisse. Les régions périphériques seront particulièrement touchées. Chaque fermeture d'une librairie correspond à une chance de moins de découvrir un livre pour le lecteur et de se faire connaître pour les auteurs de notre pays. Chaque fermeture d'une librairie correspond à un appauvrissement culturel pour la Suisse.

Sans réaction politique, nous tendrons forcément vers une situation de monopole. La Loi sur le Prix du Livre permettra au contraire aux petites librairies de maintenir leurs activités et entraînera une baisse générale des prix pour les consommateurs, grâce à la pression exercée par la surveillance de M. Prix.

Les adeptes d'un libéralisme dogmatique

voient dans cette loi une atteinte à la liberté économique. Ils oublient que le livre n'est pas qu'un simple objet de consommation. Ils évitent également de parler de la convention de l'UNESCO, signée en 2005 par la Suisse, qui reconnaît au livre son caractère culturel et l'affranchit des règles du commerce international.

Le système de réglementation du prix du livre a fait ses preuves et est pratiqué dans la grande majorité des Etats nous entourant. Les rares pays ayant décidé de l'abandonner – comme la Grande-Bretagne – ont pu observer les conséquences d'un tel choix politique : disparition de nombreuses librairies et prix en augmentation.

Le 11 mars, comme les professionnels de la branche, votons OUI à une loi simple et efficace. Un grand OUI au livre!

mathias.reynard@pssuisse.ch
conseiller national (VS)



Une formalité

Autre objet soumis au peuple suisse le mois prochain, le contre-projet à l'initiative populaire «Pour des jeux d'argent au service du bien commun» a jusqu'ici très peu fait parler de lui. Sans doute parce que son acceptation risque de s'apparenter à une simple formalité. En effet, personne ou

presque ne s'oppose à ce texte qui reprend les principaux objectifs de l'initiative (retirée d'ailleurs depuis par ses auteurs) tout en évitant certaines de ses formulations dont l'imprécision aurait pu déboucher sur des conflits de compétences entre la Confédération et les cantons. Et si le feu vert

de la population est finalement nécessaire, c'est parce que ce contre-projet comporte une modification de la Constitution. Pour faire court, un OUI le 11 mars permettra, d'une part, l'affectation de la totalité des bénéfices des loteries et paris professionnels à des buts d'utilité publique et, d'autre

part, à accroître la part prélevée sur les recettes brutes des maisons de jeu pour le financement de l'AVS et de l'AI. Raison pour laquelle l'Assemblée des délégués du PS – à l'image d'ailleurs des Chambres fédérales – s'est prononcée quasiment à l'unanimité en sa faveur.

**ANNE-CATHERINE
LYON**

**PIERRE-YVES
MAILLARD**

**NURIA
GORRITE**

au Conseil d'Etat
avec Béatrice Métraux

Votez socialiste www.ps-vd.ch



Le PSV est reparti en campagne

Après les élections fédérales qui lui ont permis d'atteindre son meilleur score de l'histoire, puis l'élection complémentaire au Conseil d'Etat qui a fait basculer l'Exécutif gauche, le Parti socialiste vaudois est à nouveau en campagne, cette fois pour les élections cantonales du 11 mars. Arnaud Bouverat

Les enjeux de ces élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil sont capitaux pour les Vaudois. Après un redressement budgétaire reconnu, le canton reste grippé dans sa politique d'investissements dans les infrastructures et de développement des prestations de service public, et ce alors que le pouvoir d'achat des Vaudois-es est menacé et les besoins liés à la démographie sont toujours croissants. Alors que la droite reste sourde à ces nouveaux besoins, la gauche, le PS en premier, amène des solutions et des mesures concrètes pour renforcer le pouvoir d'achat, adapter les prestations de service public à la démographie et investir dans les infrastructures indispensables (logements et transports).

Allié aux Verts pour l'élection au Conseil d'Etat, le PS ambitionne de confirmer la majorité gagnée en décembre 2011. Il peut compter pour cela sur ses deux sortants aux bilans de législature confirmés Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard ainsi que la syndique et députée de Morges Nuria Gorrite.

Ces candidat-e-s incarnent chacun à leur manière des dossiers importants pour les Vaudois-es: Pierre-Yves Maillard répond aux préoccupations des assuré-e-s et développe des politiques sociales ambitieuses à l'image des prestations complémentaires pour familles de travailleurs pauvres ou des rentes-ponts AVS. Anne-Catherine Lyon a convaincu une majorité de Vaudois de réduire à deux le nombre de filières dans l'école vaudoise et a pu, durant

cette législature, augmenter de 2500 le nombre de places d'apprentissage et de 3500 les places d'accueil de jour pour les enfants. Quant à Nuria Gorrite, en tant que syndique d'une ville très concernée par les questions de logement et de transports, elle amène des compétences et forces de propositions pour le développement des infrastructures et la qualité de vie. Fille de syndicaliste, elle s'est aussi beaucoup impliquée aux côtés des salarié-e-s pour le maintien des emplois, encore récemment dans le dossier Novartis.

Pour ce premier tour déjà, nos trois candidat-e-s font liste commune avec la nouvelle conseillère d'Etat écologiste Béatrice Métraux. En vue de cette nouvelle législature, le PS et les Verts ont rédigé une plate-forme électorale pour le gouvernement en 40 points. Celle-ci engage les candidat-e-s à présenter une liste de projet prioritaires une fois élus. Centrées sur le logement, les énergies, l'emploi, la formation, la cohésion sociale et les transports, ses mesures seront réalisées dans le respect d'un équilibre budgétaire durable et garant d'une politique anticyclique.

Pour le Grand Conseil, le PSV présente 150 candidat-e-s et compte renforcer sa représentation au législatif de 3 à 4 sièges. Avec près de 42% de femmes, des listes paritaires dans tous les plus grands arrondissements et une moyenne d'âge de 44.5 ans, le PS applique les recettes qui ont fait sa force aux élections fédérales d'octobre dernier.

Le groupe socialiste peut être confiant car il termine la législature fort d'un excellent bilan parlementaire. Principale force de propositions, il a marqué la plupart des débats importants de la législature comme les débats budgétaires, la loi sur l'école obligatoire, les PC familles, les débats fiscaux, le développement des transports publics, la nouvelle loi sur l'agriculture ou encore le renforcement des effectifs de police. Il a remporté des victoires essentielles sur la protection des locataires, contre l'ouverture dominicale des commerces, sur l'accueil parascolaire, pour la formation et l'insertion professionnelle, dans le domaine de la politique énergétique ou de la réforme du pénitentiaire.

Quant au nouveau programme de législature du PSV, adopté lors du Congrès extraordinaire du 7 janvier dernier à Penthalaz, il constitue une force de propositions renouvelée et adaptée au contexte d'incertitude économique et de croissance démographique de notre canton. Il propose plusieurs mesures ambitieuses comme de doubler le nombre de logements d'utilité publique, de réaliser un véritable droit à la formation professionnelle, de créer une assurance dentaire pour les enfants et instaurer un salaire minimum à 4000 francs dans les collectivités publiques et parapublics.

Les sections du PSV partent ainsi motivées à braver tant le froid que l'abstentionnisme pour convaincre les Vaudois de voter socialiste les 11 mars et 1^{er} avril prochain.

arnaud.bouverat@ps-vd.ch
secrétaire général du PS vaudois



Duel socialo-radical à Fribourg

Les cantonales vaudoises ne seront pas le seul scrutin à retenir l'attention des observateurs le 11 mars prochain. Ainsi, à Fribourg, les citoyen-ne-s sont appelés à se rendre aux urnes pour la quatrième fois en l'espace d'une année pour procéder à l'élection d'une autorité politique. En jeu, la succession d'Alain Berset au Conseil des États qui devrait se résumer à un duel entre le président radical de l'Union suisse des paysans Jacques Bourgeois et le président du PS Suisse Christian Levrat. Plébiscité lors de sa réélection au Conseil national, ce dernier s'attend à une complémentaire plus délicate malgré l'union de la gauche derrière sa candidature. A quatre semaines du verdict, socialistes.ch fait le point avec Christian Levrat sur une campagne en passe d'entrer dans sa phase décisive.

Je mène campagne sur quatre points: le pouvoir d'achat, la défense des retraites, le service public et la sortie du nucléaire. Mais la campagne est dominée par la question de l'efficacité de la représentation fribourgeoise à Berne. Je suis en effet convaincu que le canton de Fribourg doit maintenir la «formule gagnante» en vigueur depuis 33 ans, composée d'un socialiste et d'un démocrate-chrétien. Nous avons toujours misé sur de fortes personnalités, Otto Piller, Pierre Aeby, Alain Berset pour le PS; Anton Cottier (en son temps, président du parti) et actuellement Urs Schwaller (chef du Groupe de l'Assemblée fédérale) pour le PDC.

La clé du scrutin, c'est donc l'électorat démocrate-chrétien ?

Oui, évidemment. Et ça rend l'élection très délicate. Les hiérarques du PDC appellent à soutenir mon adversaire. Ils ont conclu une alliance électorale qui porte jusqu'aux élections cantonales de 2016. Les succès électoraux du PS l'an dernier, aux communales, aux cantonales et aux fédérales, ont fortement inquiété la droite, qui semble se regrouper. Mais ces jeux d'appareil ne disent encore rien sur le comportement de l'électorat centriste. Grâce à notre engagement pour les salaires, les retraites, la Poste et les transports publics, il nous est proche. Nous l'avons vu du reste lorsque le canton de Fribourg a refusé à 80 % la 11ème révision de l'AVS ou la baisse du taux de conversion LPP. Ou plus

récemment lors du vote sur la loi sur l'assurance-chômage.

Après deux législatures au Conseil national, tu considères en avoir fait le tour ?

On n'a jamais fait le tour d'un mandat aussi passionnant. Disons qu'une élection aux États me permettrait d'élargir encore mon horizon politique... et renforcerait le PS à la Chambre haute.

Justement, depuis, les fédérales de l'année passée, le PS n'a jamais été autant représenté au Conseil des États, une Chambre pourtant traditionnellement plus conservatrice. Comment expliquer cette évolution ?

Nous avons su convaincre lors d'élections majoritaires, car nous menons une politique concrète, axée sur les soucis réels de la population. Et la gauche a su se regrouper, alors que dans plusieurs cantons, la droite est partie divisée à la bataille. Ce n'est malheureusement pas le cas à Fribourg. Mais l'élection de Pascale Bruderer (AG), Hans Stöckli (BE) et Paul Rechsteiner (SG) montre bien à quel point le PS est en phase avec la population, et c'est ça l'essentiel.

Tu entends mener de front ton mandat de sénateur et celui de président du PS: on imagine que cela implique une réorganisation, non seulement de ton propre emploi du temps, mais aussi de l'exercice de la présidence du parti ?



Oui, nous avons prévu, en cas d'élection, de modifier un peu la répartition des tâches internes à la présidence.

Un mot sur ton adversaire, Jacques Bourgeois: allez-vous débattre en public d'ici le 11 mars ?

Oui, finalement nous aurons quelques débats publics. Ce qui me réjouit, car mon adversaire se trouve être le plus à droite des radicaux romands, à égalité avec le genevois Christian Lüscher. Ce sera pour lui l'occasion de s'expliquer sur ses votes en matière de retraites, ou sur sa vice-présidence de la fédération romande de l'énergie, un des derniers lobbies ouvertement pro-nucléaire.

Jura: les fusions s'accélèrent

Deux nouvelles communes vont voir le jour dans le canton du Jura au 1^{er} janvier de l'année prochaine. Reste que si les communes de Haute-Sorne et de Val Terbi sont bel et bien nées le 5 février, elles restent partielles puisqu'elles n'englobent qu'une portion du territoire concerné, six

communes ayant – pour l'instant, peut-être – rejeté le mariage qui leur était proposé.

Le mouvement s'inscrit dans une évolution qui semble irrépressible. Depuis son entrée en souveraineté, le canton du Jura a ainsi vu le nombre de ses communes passer de 83 à 58. Une ten-

dance qui se reproduit d'ailleurs à l'identique sur le plan national. Depuis le début des années 90 jusqu'à la fin 2010, le nombre de communes helvétiques est passé de 3021 à 2551. Pour la seule Suisse romande, quelque 150 communes ont disparu, englobées dans une entité plus conséquente.

Plusieurs facteurs expliquent cette tendance: des tâches toujours plus nombreuses et plus complexes avec davantage d'incidences régionales, la diminution des bonnes volontés potentielles pour assumer des mandats politiques, la nécessité d'une professionnalisation de la gestion

communale ou encore la pression des cantons ou de la Confédération pour consolider le niveau communal afin que ces entités puissent se consacrer à leurs propres défis. D'ailleurs, le gouvernement jurassien s'est ouvertement déclaré favorable aux regroupements soumis en votation populaire. C'est qu'après le Val Terbi et la Haute-Sorne, un autre projet va retenir l'attention le 25 mars prochain. Il s'agit des Franches-Montagnes où 13 communes vont se prononcer sur leur union. Un dossier intéressant à plus d'un titre. D'abord parce que c'est la plus grande fusion jamais envisagée dans le Jura, mais aussi parce qu'une commune unique à l'échelon d'un district correspondrait, pour partie, à la vision d'un canton à six communes projetée par l'Assemblée interjurassienne en vue d'une éventuelle réunification du Jura et Jura bernois.

AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Du lundi 27 février au vendredi 16 mars : session de printemps des Chambres fédérales
- Dimanche 11 mars : votations fédérales
- Vendredi 30 mars : Conférence de coordination, La Chaux-de-Fonds
- Samedi 31 mars : Assemblée des délégué-e-s, La Chaux-de-Fonds

Femmes Socialistes Suisses www.ps-femmes.ch

- Samedi 10 mars : Coordination des Femmes (CoFa) de 10h à 16h, à Berne.

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 17 et dimanche 18 mars : Assemblée annuelle au Progr., à Berne

Valais romand www.psvr.ch

- Jeudi 22 mars, dès 20h : Congrès extraordinaire pour l'élection de la nouvelle ou du nouveau président du PSVR. Organisation : fédération de Conthey.

Fribourg www.ps-fr.ch

- Dimanche 11 mars : élection complémentaire au Conseil des Etats

Genève www.ps-ge.ch

- Dimanche 11 mars : votations cantonales (Horaire scolaire et manifestations à potentiel violent)
- Samedi 24 mars : Congrès du PS genevois à la salle des fêtes de Carouge

Neuchâtel www.psn.ch

- Mercredi 7 mars : Comité cantonal, dès 20h15, au local du PS de La Chaux-de-Fonds
- Jeudi 5 avril : mani-fête des Jeunes socialistes neuchâteloises (souper-spectacle)

Vaud www.ps-vd.ch

- Mercredi 15 février : soirée publique du Nord Vaudois, 20h, Casino à Orbe
- Vendredi 17 février : soirée publique – Broye-Vully, 20h, Cave communale à Payerne
- Mercredi 22 février : soirée publique – Couronne lausannoise, 20h, salle de la Croix-Blanche à Epalinges
- Jeudi 23 février : soirée publique - District d'Aigle, 20h, Buffet de la Gare à Aigle
- Dimanche 11 mars : 1^{er} tour des élections cantonales
- Dimanche 1^{er} avril : 2^{ème} tour des élections cantonales

Histoires d'une ville de gauche

Voilà cent ans que le Parti socialiste détient la majorité dans les autorités de La Chaux-de-Fonds. Une exception helvétique sur laquelle se penchent plusieurs auteur-e-s socialistes dans un ouvrage qui vient de paraître

C'est en 1912 que les socialistes, avec à leur tête Charles Naine (1874–1926) et Ernest-Paul Graber (1875–1956), gagnent les élections communales qui, pour la première fois, se déroulent au scrutin proportionnel. Depuis lors, à part une brève interruption entre 1915 et 1918, le Parti socialiste, d'abord seul puis, dès 1944, avec ses alliés populistes, auxquels se sont joints en 1988 les Verts, détient la majorité dans les autorités de la Métropole horlogère, ce qui en fait un cas unique en Suisse pour une ville de cette importance.

Curieux d'en savoir plus sur cette histoire peu ordinaire, un groupe de militant-e-s socialistes a entrepris d'en faire le récit. Ils ont ainsi découvert comment la conduite des affaires publiques par la gauche peut se révéler très différente de celle de la droite. Il est d'ailleurs exceptionnel qu'une

telle observation porte sur une période aussi longue. C'est cette pratique quasi séculaire de la gestion d'une commune par la gauche que racontent ces Histoires d'une ville de gauche publiées aux Editions Alphil, à Neuchâtel, sous l'égide de la section chaux-de-fonnière du PS et avec le soutien du PS neuchâtelois.

Ecrit par un collectif d'auteurs, dans une langue simple et vivante, avec de nombreuses illustrations, l'ouvrage retrace les principaux événements de la gestion communale durant le siècle écoulé, sans oublier l'accueil des immigrants venus de toute l'Europe, ni la tradition pacifiste et parfois antimilitariste de la gauche ou la conquête de leurs droits par les citoyennes. Une passionnante évocation de la vie politique à La Chaux-de-Fonds depuis le début du XX^e siècle, telle que vous ne l'avez encore jamais lue!

La Chaux-de-Fonds 1912-2012 Histoires d'une ville de gauche



L'ouvrage est disponible (37 francs l'exemplaire, TVA et frais de port inclus) en ligne, à l'adresse: www.alphil.ch.

Les riches toujours plus riches?



NON
à l'épargne-
logement